

Nous aimerions bien qu'on nous donne des réponses au sujet de tout ce qui concerne la superstructure des voies du CN. Que fera-t-on pour l'améliorer? Que fera-t-on pour les goulots d'étranglement qui congestionnent les voies de la plaine côtière de la Colombie? Et l'électrification? Les chemins de fer nationaux disposeront des capitaux nécessaires. Quelles promesses le ministre des Transports a-t-il reçues du CN à ce sujet? Va-t-on améliorer les services ferroviaires et les services de traversiers dans la région atlantique? Il existe essentiellement cinq systèmes. Le ministre des Transports a dit que quatre d'entre eux seront abandonnés et pourtant le CN réclame 808 millions de dollars pour payer ses dettes. Qu'arrivera-t-il aux traversiers de la région atlantique? Le ministre des Transports nous raconte des histoires. L'autre jour, il m'a dit ici même que si les fonctionnaires de son ministère étaient allés en Europe ce n'était pas pour étudier la possibilité d'y faire construire un nouveau traversier pour remplacer celui qui est en usage actuellement; c'était pour en louer un. Pures balivernes! Ils sont allés là-bas trouver quelqu'un pour construire un traversier à un moment où nos chantiers navals sont sous-utilisés et où leur capacité de rendement devrait être utilisé. Evidemment, un traversier ne peut pas être construit en une année, mais s'ils ne le commandent pas cette année, il ne l'auront pas avant quatre ans. Ils iront encore chercher à l'étranger. Ils savent quels seront les besoins d'ici dix ans, mais ils n'ont pas sondé les chantiers canadiens qui ont la capacité voulue et sont prêts à construire.

● (2142)

Que va faire le Canadien National avec tous ces capitaux? Que va faire le gouvernement au sujet des hausses de tarifs pour les conteneurs transportés de Halifax au centre du Canada? Les gens de la région atlantique sont très mécontents quand ils voient investir des milliers de millions dans l'économie du centre du pays. On nous critique parce que nous devons transférer la richesse naturelle des provinces plus privilégiées à la région atlantique. Le gouvernement prétend croire en la péréquation, mais, comme je l'ai déjà dit en moins de 30 ou 60 jours, un pourcentage important de chaque million qui nous est envoyé retourne au Québec. C'est voulu. Les députés peuvent le demander à ceux qui ont rédigé la politique initiale du ministère de l'Expansion économique régionale. On leur a dit de la rédiger ainsi. Ils s'amuse à jouer des jeux. Huit cent huit millions de dollars ne coûteront-ils rien à personne?

Qu'est-il arrivé aux taux «à et à l'est de»? Cette proposition du gouvernement aurait coûté des milliers d'emploi à la tête des Lacs, sur les terres agricoles et dans la région atlantique. Elle aurait nuit aux conditionneurs, aux meuniers et aux expéditeurs.

M. Benjamin: Les premiers ministres de l'Atlantique étaient d'accord.

M. Forrestall: Ils se sont fait rouler par le ministre des Transports (M. Lang). Nous sommes inquiets. Nous réclamons des solutions à ces problèmes.

Le député de Vegreville (M. Mazankowski) dit que nous sommes bien prêts à laisser renvoyer ce bill au comité. Je ne pense pas qu'on devrait le faire avant que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre aient exprimé leur inquiétude au ministre au sujet de l'absence de toute assurance que ce nouveau système de comptabilité marchera et avant qu'on nous dise clairement que, s'il ne marche pas, les fonds disponi-

bles pour l'expansion ou l'amélioration des moyens de production serviront à améliorer les plate-formes de roulement, les passages à niveaux, à régler les problèmes d'embouteillage dans le sud de la Colombie-Britannique, à exploiter les ressources de charbon dans le nord de l'Alberta et à étendre le service de chemin de fer au port de Prince Rupert.

On peut difficilement faire plus de 200 ou 300 milles sans trouver un besoin important d'amélioration du réseau et des installations du CN. Il y a des besoins en matière de signalisation et d'aiguillage, de contrôle des wagons couverts et de nouveau matériel roulant et de wagons-trémies. Il faut des wagons pour transporter des bardeaux, des pommes de terre et du poisson. Nous avons besoin d'un nouvel entrepôt dans le port de Saint-Jean. Quelles garanties M. Bandeen et le Canadien National peuvent-ils fournir au ministre des Transports à ce sujet? Où sont ces garanties et quand en entendrons-nous parler? C'est une autre preuve de mépris, d'indifférence et d'arrogance de la part d'un gouvernement qui est au pouvoir depuis tellement longtemps qu'il ne sait plus ce que cela veut dire et que cela lui importe peu.

Une voix: Oh, oh!

M. Forrestall: Le député sera nommé juge sous peu. Il sera peut-être nommé au Sénat ou ailleurs; sinon, nous construirons un tunnel pour pouvoir lui rendre visite.

J'espère que les députés de tous les partis à la Chambre feront des pressions au sujet des garanties dont j'ai parlé plus tôt. Le besoin existe et j'espère que les députés proposeront de façon bien claire d'autres lignes de conduite qu'on pourrait suivre. J'espère que les députés convaincront le gouvernement de dire ce que le CN fera avec les capitaux dont il disposera. J'espère que le ministre ou un autre député d'en face peut nous donner une garantie quelconque à propos de nos chantiers maritimes. Sinon, nous continuerons à considérer avec scepticisme et cynisme les activités du CN et son rôle pour ce qui est de favoriser l'économie nationale. Nous croyons que les transports constituent un outil de progrès économique. Nous croyons que les transports constituent un outil de progrès économique. Nous croyons qu'ils constituent un outil utile et important pour contribuer au progrès économique des régions défavorisées. Sans cet outil, la région de l'Atlantique et le nord du Canada ne peuvent pas survivre.

Il faut que le Canadien National change d'attitude et j'espère que ces quelques 808 millions de dollars contribueront sensiblement à améliorer l'attitude du CN envers la Chambre, les régions du Canada qui dépendent entièrement des transports et les Canadiens dont le bien-être économique dépend énormément de la capacité du CN à remplir de façon efficace et économique les besoins financiers du Canada et aussi à aider à réaliser les aspirations des Canadiens.

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un grand plaisir de pouvoir parler du CN en ce lieu sacro-saint. C'est un sujet très important pour ma province. Je constate avec plaisir la présence ici ce soir du ministre chargé de la petite entreprise, ou du moins des problèmes que connaît la petite entreprise au Canada. Toutefois, ce projet de loi ne porte pas sur une petite entreprise et l'annulation de cette dette de 808 millions de dollars devrait donner à réfléchir au ministre.